

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 16 mars 2016

sous la Présidence de Madame Nathalie JAQUEROD

Postulat : pour que Pully utilise tous les leviers à sa disposition afin de mener une vraie politique du logement

Le Conseil communal de Pully

entendu le rapport de la commission chargée d'examiner le postulat de Mme la Conseillère Muriel THALMANN « pour que Pully utilise tous les leviers à disposition afin de mener une vraie politique du logement »,



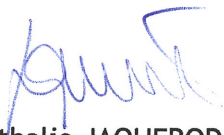
décide

de classer ce postulat sans suite.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Nathalie JAQUEROD

Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 17 mars 2016